



Chaillot - Théâtre National de la Danse recherche en CDI à temps plein :

Un.e électricien.ne de spectacle

Poste à pourvoir dès que possible

Cadre général

Chaillot – Théâtre national de la Danse est le premier théâtre national (122 permanents) dédié principalement à la danse et développe une action artistique et culturelle de dimension internationale. Etablissement public industriel et commercial, il assure des missions de production, de diffusion et d'éducation artistique.

Lieu de création et de diffusion artistique, Chaillot c'est 220 levers de rideaux dans ses 2 salles :

- Jean Vilar, 1080 places, espace scénique isolable ;
- Firmin Gémier, 380 places, espace intégré ;

Et un lieu de résidence, le Studio Maurice Béjart, 80 places, espace intégré.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et de la Communication et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou salariés qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Le service électrique comprend environ 11 personnes. Il fait partie des services techniques qui regroupent 60 personnes environ.

Rattachement

Sous l'autorité du directeur technique et de son adjoint,

Sous l'autorité du chef du service électrique et de ses adjoints,

En étroite collaboration avec les régisseurs lumière, les régisseurs généraux, de scène et la régisseuse générale de coordination et en lien opérationnel,

Finalités

- Participer à toutes les étapes de création et/ou d'accueil d'un spectacle, à Chaillot, Théâtre National de la Danse ou hors les murs ;
- Mettre en œuvre ses compétences d'électricien.ne de spectacle – technicien.ne lumière sur un poste **d'électricien.ne de spectacle**.

Principales missions et responsabilités

Les spectacles

- Il elle sert les spectacles en représentation, événements et manifestations.
- Il-elle est garant-e :
- Dans le respect des règles de l'art, du montage, du réglage, du démontage et de l'exploitation de l'équipement et des matériels qui lui sont confiés.
Il.elle contrôle la présence systématique d'élingues de sécurité sur les équipements électriques, la bonne fixation des garnitures, la bonne répartition des charges avec les techniciens du service plateau.
Du respect de son planning de réalisation et d'exploitation.
- Il.elle met en œuvre selon les règles d'usage le montage/démontage, les accroches, les raccordements et l'alimentation des matériels électriques et électroniques, fixes ou mobiles, au sol ou en hauteur et l'installation de leurs protections et signalétiques.
- Il.elle installe, raccorde et exploite les réseaux dédiés.
- Il.elle installe et opère divers équipements liés aux éclairages (grdateurs mobiles, poursuites, PEMP, etc) ;
- Il.elle veille à fournir une distribution électrique fiable aux autres corps de métiers intervenants.
- Il.elle effectue les réglages lumières en utilisant les nacelles élévatrices et/ou échafaudages
- Il.elle réalise des effets techniques répondant aux demandes artistiques. (Poursuite, machine à brouillard, machine à fumée...) et peut être amené.e à la construction d'accessoires lumineux
- Il.elle participe à tous dépannages nécessaires ;
- Il.elle effectue l'entretien courant et la maintenance de l'équipement et du matériel scéniques.
- Il.elle réalise le rangement et le stockage des équipements et matériels.

Le bâtiment

- Il.elle participe à la maintenance des installations électriques du théâtre (relamping, dépannage, etc..)

Les évènements :

- Il.elle assure des permanences électriques liées à la puissance BT et TBT fournie aux clients et leurs prestataires lors des événements (jour et nuit).
- Il.elle sert les événements et les manifestations.

Dans tous les cas :

- Il.elle assure des permanences électriques liées à la puissance BT et TBT (jour et nuit) ;
- Il.elle participe à faire respecter le règlement intérieur, le document unique, et les plans de prévention des risques en application à Chaillot, Théâtre National de la Danse, ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité, tant par les personnels du théâtre que par les productions accueillies ;
- Il.elle s'engage à porter l'Équipement de Protection Individuelle (EPI) qui lui sera fourni ou mis à sa disposition,

- Il.elle veille à la propreté des installations, tout particulièrement dans les espaces publics et à l'état des salles.
- Il.elle s'engage à assurer ses missions dans le respect des normes électriques en vigueur et des règles de sécurité relevant du code du travail.
- Il.elle met en oeuvre les règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques s'appliquant aux professionnels et au public.
- Il.elle participe aux bonnes conditions d'accueil et de travail des équipes techniques.
- Il.elle participe aux bonnes conditions d'accueil et de confort du public.

Interactions

Internes

En lien hiérarchique avec la direction technique

En lien hiérarchique avec le chef du service électrique et ses adjoints

En lien opérationnel avec les régisseurs lumière, régisseurs généraux, de scène et de coordination

Avec l'ensemble du personnel technique, le personnel d'accueil, le personnel de ménage, les SSIAP et les agents de sécurité, le service du bâtiment, le secrétariat général et le service du mécénat.

Externes

Avec les compagnies accueillies et leurs transporteurs,

Avec les manutentionnaires intérimaires,

Avec les prestataires techniques,

Avec Accès Culture.

Compétences attendues

Titulaire d'un diplôme CAP, BEP ou équivalent dans sa spécialité.

Expérience avérée dans sa spécialité ou débutant.

Aptitude à la lecture de plan.

Formation CACES, travail en hauteur / port du harnais.

Savoir-faire

- Sens de l'anticipation et de l'organisation
- Polyvalence professionnelle et savoir-faire de terrain
- Rigueur dans l'exécution des tâches et le respect des horaires

Savoir-être

- Aisance relationnelle
- Réactivité en cas d'imprévus
- Capacité d'adaptation par rapport à l'événement artistique
- Maîtrise de soi

Liens au collectif

- Disponibilité en cas d'imprévus
- Partage des valeurs de l'entreprise
- Respect de la hiérarchie

Spécificités

- Semaine de travail du mardi au samedi.
- Travail en soirée fréquent
- Travail du dimanche fréquent.
- Possibilité de travail les lundis.
- Possibilités de travail les jours fériés
- Horaires de travail variables (matin, après-midi et soir)
- Garde de nuit en fonction de l'activité

CLASSIFICATION – STATUT :

Type de contrat : CDI

Statut : Personnel ouvrier groupe 2 selon convention collective du Théâtre national de Chaillot, 36 heures hebdomadaires

Poste à pouvoir : dès que possible

DEPOT DES CANDIDATURES :

Les candidatures (cv, lettre de motivation) sont à adresser jusqu'au **17 avril 2022** à l'attention de Monsieur Réda SOUFI, Administrateur Général

- par mail à : recrutements@theatre-chaillot.fr. Toute candidature électronique non réceptionnée sur cette adresse ne pourra pas être traitée.
- par courrier à : Chaillot – Théâtre National de la Danse, service recrutement, 1 place du Trocadéro, 75016 Paris

La période de recrutement se tiendra du 18/04/2022 au 30/04/2022.

Procédure de recrutement

Chaillot – Théâtre national de la Danse est titulaire du double label AFNOR diversité et égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

- Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

RGPD

La conservation des données sera de 24 mois maximum pour les historiques de connexion internet.